



Accueil des parents de 7e

RENTRÉE 2019/2020

Horaires et ouvertures

- ▶ Début des cours: 7.55h – accès possible à partir de 7.15h, ouverture des deux cantines à 7.15h
- ▶ Pause de midi: entre 11.25h et 12.15h – pas de surveillance des élèves
- ▶ Fin des cours: 13.55h
- ▶ Cours d'appui: 14.00h (à partir du 1^{er} octobre)
- ▶ Etudes surveillées: 14.00h – 15.30h (à partir du 30 septembre)
- ▶ Possibilité de rester au lycée jusqu'à 16.00h (bibliothèque, salle informatique)

Tutorat et parrainage

- ▶ Tutorat: questions et problèmes d'ordre général, organisation du travail, apprendre à apprendre, etc.
- ▶ Parrainage: aide pratique, problèmes de tous les jours

Rôle du régent

- ▶ Premier interlocuteur en cas de problèmes pour les élèves et les parents
- ▶ Régent-tuteur
- ▶ Une heure hebdomadaire pour rendez-vous éventuels
- ▶ Reçoit les excuses et certificats médicaux

Procédure en cas d'absence

- ▶ Absence de 3 jours au plus: excuse écrite de la part des parents
- ▶ Absence de plus de 3 jours: certificat médical
- ▶ Attention: l'excuse et/ou le certificat doit parvenir au régent endéans les 3 jours!
- ▶ Veuillez avertir le secrétariat à 8.00 heures de l'absence de votre enfant.

Informations aux parents

- ▶ Web Untis – livre de classe électronique
- ▶ Carnet de liaison
- ▶ Devoirs en classe à signer!
- ▶ Bulletins intermédiaires début novembre
- ▶ 2^e réunion entre parents et professeurs le jeudi, 14 novembre
- ▶ Bulletins à la fin du trimestre avec une proposition de remédiation en cas de difficultés scolaires

Cours d'appui

- ▶ Français: Mme Claire MILTGEN, mercredi
- ▶ Allemand: Mme Nadine REULAND, jeudi
- ▶ Mathématiques: M. Francis MAHR, mardi
- ▶ Allemand pour élèves francophones: Mme Carole SCHINTGEN, vendredi
- ▶ Atelier de langue en français: les élèves concernés auront un courrier avec toutes les informations

Surveillance des élèves

- ▶ Absences des professeurs: surveillance ou élèves libérés (pas de pool de remplaçants)
- ▶ Élèves de 7^e: libérés seulement à 13.05h après accord des parents
- ▶ Accord parental demandé préalablement si la classe est libérée entre 12.15h et 13.55h

« Trainingsraum »

- ▶ Les élèves qui dérangent le cours peuvent être envoyés au « Trainingsraum ».
- ▶ Un professeur formé analyse avec l'élève les raisons de son mauvais comportement et aide l'élève à établir un plan d'amélioration.
- ▶ Si un élève passe trois fois au « Trainingsraum » il est invité avec ses parents à se présenter au lycée pour discuter de la suite avant de pouvoir réintégrer sa classe.

« Trainingsraum »

► Nos règles:

1. J'arrive à temps pour le cours
2. Je viens bien préparé(e) pour mon cours
3. Je fais attention et je participe activement au cours
4. Je suis les indications du professeur
5. Je respecte mes professeurs
6. Je respecte mes collègues
7. Je garde la salle de classe propre

Restauration

- ▶ Le matin dès 7.15 heures au restaurant scolaire.
- ▶ Pendant la récréation: vente à 4 endroits du lycée.
- ▶ Pendant la pause de midi: pizzas et pâtes au restaurant "Il Rosmarino", repas chauds à la cantine NB, snacks à la galerie de liaison et dans le Couloir NB.
- ▶ Cartes cantine (www.restopolis.lu).

Transport scolaire

- ▶ En cas de problèmes au début ou à la fin des cours, veuillez vous adresser au régent de votre enfant en indiquant le numéro du bus, la localité de départ et la nature du problème.

Activités parascolaires

- ▶ Groupe musical (Mme Edith Wolter)
- ▶ Activités sportives
- ▶ Comité Fairtrade (Mme Béatrice Pescatore)
- ▶ « Fënnef vir zwou » (M. Luc Wildanger)
- ▶ « Schuman Tube » (M. Marc Erang)
- ▶ Maker Space

Activités parascolaires

- ▶ Jeux d'échecs (M. Michel Reisenauer)
- ▶ Préparation à l'Olympiade mathématique belge
- ▶ Cours de Premiers Secours
- ▶ Zäit no zwou (Mmes Capus et Liebgott)
- ▶ Activités organisées par le SSE (Service socio-éducatif)
- ▶ « Jugendtreff » en voie de développement

Divers

- ▶ Cases: 1 case avec 2 clés pour 2 élèves
- ▶ Pas d'assurance contre le vol!
- ▶ Assurance-accident: lycée et chemin de l'école; secrétariat Mme Josiane ENGEL

La promotion des élèves

- ▶ Réussite
- ▶ Échec
- ▶ Compensation
- ▶ Ajournement

La promotion des élèves

► Réussite

En 7^e - 4^e :

- si toutes les notes annuelles sont **suffisantes**
- ou **compensées (notes ≥ 20)**
- ou si la **moyenne** générale annuelle (pondérée) est d'au moins **45 points**.

La promotion des élèves

► Échec

Si le nombre des notes annuelles insuffisantes est **supérieur au tiers** du nombre total des branches (hors Vie et société):

en 7e, 10 branches: all, lux, franç, math, hist, géo, sciences nat., éd. art, musique, sport.

donc: **échec si 4 notes insuffisantes.**

La promotion des élèves

► Compensation

- **Deux notes** annuelles insuffisantes (≥ 20) si la moyenne annuelle générale est de **38** au moins.
- **Une note** annuelle insuffisante (≥ 20) si la moyenne annuelle générale est de **36 ou 37**.
- L'élève **ne peut pas** compenser simultanément 2 notes insuffisantes dans les branches suivantes: mathématiques, allemand, français (anglais).

La promotion des élèves

► Ajournement

Pour les élèves n'ayant ni réussi, ni échoué:

Travail de vacances (dossier) fixé individuellement (par élève et par branche), suivi d'une épreuve et d'une décision de promotion le 15 septembre.

Accueil des parents de 7^e

Pour être au courant des actualités consultez notre site
www.lrsi.lu

Merci pour votre attention!